

## **SÉANCE ORDINAIRE DU 9 SEPTEMBRE 2025**

Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2025, à 19 heures, tenue dans la salle du conseil municipal, située au 560 chemin des Voyageurs, à Chute-Saint-Philippe, selon les dispositions du Code municipal du Québec.

Membres présents :

Denise Grenier  
Carolyne Gagnon  
René De La Sablonnière

Danielle Ferland  
Bertrand Quesnel

Formant quorum sous la présidence du maire Normand St-Amour

Monsieur Éric Paiement, greffier-trésorier, est aussi présent.

\*\*\*\*\*

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire déclare la séance ouverte à 19 h 00.

\*\*\*\*\*

### **2. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

(Copie de l'ordre du jour remise aux personnes présentes dans la salle)  
(Une copie de l'ordre du jour a été publiée sur le site internet officiel de la municipalité)

#### **Résolution no : 12994-2025** **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. **Ouverture de la séance**
2. **Présentation de l'ordre du jour**
3. **Période de questions**
4. **Correspondance**
5. **Administration générale**
  - 5.1. *Registre des comptes payables au 31 août 2025;*
  - 5.2. *Salaire pour le personnel électoral;*
6. **Sécurité publique**
  - 6.1. *Adoption des prévisions budgétaires 2026 pour la Régie sécurité incendie civile des Hautes-Laurentides;*
7. **Hygiène du milieu**
8. **Santé et bien-être**
9. **Transport**
  - 9.1. *Octroi contrat – Fourniture de fondant pour l'entretien des chemins municipaux saison hivernale 2025-2026;*
  - 9.2. *Autorisation de dépense – Achat d'abrasif et location de machineries pour l'entretien des chemins municipaux saison hivernale 2025-2026;*
10. **Urbanisme – Environnement – Mise en valeur du territoire**
  - 10.1. *Demande au gouvernement fédéral d'interdire les embarcations à essence sur le lac Vaillant;*
11. **Loisirs et culture**
  - 11.1. *Abrogation de la résolution 12842-2025 et autorisation de paiement équipements supralocaux Mont-Laurier;*
  - 11.2. *Autorisation de paiement – Équipements supralocaux Ferme-Neuve;*
12. **Immobilisations**
  - 12.1. *Octroi contrat – Financement par crédit-bail l'achat de la camionnette 6 roues;*
  - 12.2. *Octroi contrat – Finition extérieure du bâtiment abritant la garderie et la bibliothèque;*
  - 12.3. *Octroi contrat – Fourniture d'un panneau afficheur future patinoire;*
13. **Avis de motion**
14. **Projet de règlement**
15. **Règlement**
16. **Période de questions**

17. *Adoption du procès-verbal de la présente séance*

18. *Levée de la séance*

*Il est proposé par Denise Grenier et résolu à l'unanimité des membres présents, d'adopter l'ordre du jour présenté.*

*Adoptée*

\*\*\*\*\*

### **3. PÉRIODE DE QUESTIONS**

*Ouverture de la période de questions en salle, il est : 19 h 01*

*Personnes présentes : 10*

*Sujet abordé : aucun.*

*Fermeture de la période de questions en salle, il est 19 h 01.*

\*\*\*\*\*

### **4. CORRESPONDANCE**

\*\*\*\*\*

### **5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

#### **5.1 Résolution no : 12995-2025 REGISTRE DES COMPTES À PAYER – AU 31 AOÛT 2025**

*Il est proposé par Danielle Ferland et résolu à l'unanimité des membres présents, d'adopter le total des comptes à payer et des salaires au 31 août 2025 au montant total de 319 386.85 \$, réparti comme suit :*

*Chèques fournisseurs : C2500059 @ C2500068 = 6 514.81 \$  
Paiements par internet : L2500154 @ L2500168 = 47 647.28 \$  
Paiements par dépôt directs : P2500438 @ P2500502 = 214 779.12 \$  
Chèque manuel : M025000 = N/A  
Salaires : D2500369 @ D2500434 = 50 445.64 \$*

*Adoptée*

\*\*\*\*\*

#### **5.2 Résolution no : 12996-2025 SALAIRE DU PERSONNEL ÉLECTORAL – ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025**

*CONSIDÉRANT Que la période électorale municipale est un évènement crucial dans la démocratie municipale;*

*CONSIDÉRANT Que la charge de travail entourant cette période électorale est importante et pour soutenir le président des élections et son personnel, la municipalité doit faire l'embauche de personnel supplémentaire pour pallier cette surcharge de travail;*

*CONSIDÉRANT Que le Directeur général des élections du Québec impose une charte de salaire pour chaque rôle des personnes embauchées pour les élections;*

*CONSIDÉRANT Que la municipalité de Chute-Saint-Philippe souhaite être attractive dans son embauche afin de recevoir la candidature de gens ayant certaines compétences particulières;*

*CONSIDÉRANT La provision budgétaire suffisante pour cette dépense;*

*EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Carolynne Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents, d'offrir le taux horaire au personnel électoral embauché dans le cadre des élections municipales 2025 selon la charte imposée en majorant chaque poste de 2 \$ par heure travaillée.*

*Adoptée*

\*\*\*\*\*

## 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

### 6.1 Résolution no : 12997-2025 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA RÉGIE SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE DES HAUTES-LAURENTIDES ANNÉE 2026

ATTENDU *Que la municipalité a adhéré le 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la Régie de sécurité incendie et civile des Hautes-Laurentides;*

ATTENDU *La réception pour adoption des prévisions budgétaires 2026 de la Régie le 3 septembre 2025 où apparaît une estimation de la contribution financière de la municipalité de Chute-Saint-Philippe au montant de 185 636.12 \$;*

EN CONSÉQUENCE *Il est proposé par Bertrand Quesnel et résolu à l'unanimité des membres présents, d'adopter les prévisions budgétaires de la Régie sécurité incendie et civile des Hautes-Laurentides pour l'année 2026 telles que présentées sur leur document envoyé à la municipalité par courriel le 3 septembre 2025.*

*Adoptée*

\*\*\*\*\*

## 7. HYGIÈNE DU MILIEU

\*\*\*\*\*

## 8. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

\*\*\*\*\*

## 9. TRANSPORT

### 9.1 Résolution no : 12998-2025 OCTROI CONTRAT – FOURNITURE DE FONDANT POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS MUNICIPAUX POUR LA PÉRIODE HIVERNALE 2025-2026

ATTENDU *Que la Municipalité de Chute-Saint-Philippe a demandé par appel d'offres sur invitation 2025-02 un prix unitaire pour la fourniture de sel à déglçage traité et non traité à trois entreprises pour la saison 2025-2026;*

ATTENDU *Que les présentes démarches respectent la politique de gestion contractuelle de la municipalité;*

ATTENDU *Qu'à la fermeture de l'appel d'offres le 8 septembre 2025 à 14 heures, deux entreprises ont soumis une offre :*

NOM DE L'ENTREPRENEUR	PRIX À LA TONNE (AVANT TX) SEL TRAITÉ	PRIX À LA TONNE (AVANT TX) SEL NON TRAITÉ	CONFORME
1. Mines Seleine, Division Sel Windsor Ltée	Aucun prix soumis	Aucun prix soumis	Non
2. Sel Warwick inc.	143.00 \$/tonne	121.00 \$/tonne	Oui
3. Selco Mineral	140.91 \$/tonne	122.91 \$/tonne	Oui

ATTENDU *Qu'après analyse des offres reçues, l'entreprise ayant offert l'offre la plus basse satisfait aux exigences demandées dans l'appel d'offres 2025-02;*

EN CONSÉQUENCE *Il est proposé par René De La Sablonnière et résolu à l'unanimité des membres présents, d'octroyer le contrat de fourniture de sel traité et non traité pour la saison 2025-2026 à l'entreprise Selco Mineral, puisque cette soumission est la plus basse considérée conforme selon les conditions énumérées dans l'appel d'offres 2025-02.*

*Adoptée*

\*\*\*\*\*

9.2 [Résolution no : 12999-2025](#)  
[AUTORISATION DE DÉPENSE – ACHAT ABRASIF ET LOCATION DE MACHINERIE POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS MUNICIPAUX POUR LA PÉRIODE HIVERNALE 2025-2026](#)

*Il est proposé par Denise Grenier et résolu à l'unanimité des membres présents, en fonction des budgets prévus, d'autoriser les dépenses utiles pour l'achat et la location de machineries pour la mise en réserve d'abrasif, pour l'entretien des chemins municipaux pour la saison hivernale 2025-2026.*

*Adoptée*

\*\*\*\*\*

**10. URBANISME ET ENVIRONNEMENT / MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

10.1 [Résolution no : 13000-2025](#)  
[DEMANDE AU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL D'INTERDIRE LES EMBARCATIONS À ESSENCE SUR LE LAC VAILLANT](#)

CONSIDÉRANT *Le dépôt d'une demande de l'Association des résidents des Lac-des-Cornes, Pérodeau et Vaillant, accompagné d'une pétition signée par l'ensemble des propriétaires riverains du lac Vaillant demandant l'appui de la municipalité pour interdire les embarcations à essence sur le lac Vaillant;*

CONSIDÉRANT *Que la juridiction relative aux embarcations et à la navigation appartient au gouvernement fédéral;*

CONSIDÉRANT *Que la municipalité souhaite appuyer l'Association des résidents des lacs des Cornes, Pérodeau et Vaillant dans leurs démarches;*

EN CONSÉQUENCE *Il est proposé par Danielle Ferland et résolu à l'unanimité des membres présents, d'appuyer officiellement l'Association des résidents des lacs des Cornes, Pérodeau et Vaillant et demander au gouvernement fédéral d'interdire les embarcations à essence sur la lac Vaillant.*

*Il est de plus résolu que la municipalité s'engage à fournir, installer et entretenir l'affichage nécessaire pour cette interdiction.*

*Adoptée*

\*\*\*\*\*

**11. LOISIRS ET CULTURE**

11.1 [Résolution no : 13001-2025](#)  
[ABROGATION DE LA RÉSOLUTION 12842-2025 ET AUTORISATION DE PAIEMENT QUOTE-PART ÉQUIPEMENTS SUPRALOCAUX MONT-LAURIER](#)

*Il est proposé par Carolynne Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents, d'abroger la résolution 12842-2025 et d'autoriser le versement de la quote-part à la Ville de Mont-Laurier en lien avec les équipements supralocaux, au montant de 60 357.02 \$.*

*Adoptée*

\*\*\*\*\*

11.2 [Résolution no : 13002-2025](#)  
[AUTORISATION DE PAIEMENT – QUOTE-PART ÉQUIPEMENTS SUPRALOCAUX FERME-NEUVE](#)

*Il est proposé par Bertrand Quesnel et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser le versement de la quote-part à la Municipalité de Ferme-Neuve en lien avec les équipements supralocaux au montant de 9 482.86 \$.*

*Adoptée*

\*\*\*\*\*

**12. IMMOBILISATION**

12.1 [Résolution no : 13003-2025](#)  
[OCTROI CONTRAT – FINANCEMENT CRÉDIT-BAIL ACHAT CAMIONNETTE 6 ROUES](#)

CONSIDÉRANT *L'achat d'une nouvelle camionnette 6 roues selon les résolutions 12852-2025 et 12960-2025;*

CONSIDÉRANT *Les besoins de financement pour l'acquisition de ce véhicule;*

*CONSIDÉRANT* Que la municipalité a invité 3 entreprises de financement à déposer une offre de financement en formule crédit-bail pour l'acquisition du camion pour un montant total à financer de 108 594.00 \$ avant taxes, en indiquant les frais de gestion du dossier et le taux d'intérêt fixe pour la durée du terme de 60 mois avec un résiduel de 1 %;

*CONSIDÉRANT* Qu'à la fermeture de l'appel d'offres le 8 septembre 2025 à 13 heures, deux entreprises ont soumis une offre :

<b>NOM DE L'ENTREPRISE</b>	<b>FRAIS DOSSIER (AVANT TAXES)</b>	<b>TAUX D'INTÉRÊT TERME 60 MOIS</b>	<b>CONFORME</b>
1. Crédit Municipal & manufacturier REXCAP inc.	750.00 \$	6.543 %	Oui
2. Crédit-Bail SPAR Leasing inc.	Aucune offre	Aucune offre	Non
3. Crédit Ford Canada	N/A	8.35 %	Oui

*CONSIDÉRANT* Qu'après analyse des offres reçues, les deux entreprises ayant offert une offre de financement respectent les exigences demandées;

*EN CONSÉQUENCE* Il est proposé par René De La Sablonnière et résolu à l'unanimité des membres présents, d'octroyer le contrat de financement pour l'acquisition de la camionnette 6 roues avec benne basculante en aluminium à l'entreprise Crédit Municipal & manufacturier REXCAP inc. avec son offre de financement pour le montant de 108 594.00 \$ avant les taxes sur un terme de 60 mois sous la formule crédit-bail avec un taux d'intérêt fixe pour la durée du terme à 6.545 % et des frais de dossier de 750.00 \$ avant les taxes.

*Il est de plus résolu d'autoriser le directeur général, Monsieur Éric Paiement, à signer pour et au nom de la Municipalité de Chute-Saint-Philippe, tous les documents nécessaires pour ce contrat.*

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

**12.2 Résolution no : 13004-2025  
OCTROI CONTRAT – FINITION EXTÉRIEURE FUTURE BIBLIOTHÈQUE ET GARDERIE**

*CONSIDÉRANT* Les travaux d'aménagement, de rénovation et de mises aux normes du bâtiment abritant la bibliothèque et la garderie;

*CONSIDÉRANT* Que la finition extérieure du bâtiment comporte plusieurs anomalies qui peuvent causer des infiltrations;

*CONSIDÉRANT* La volonté de la municipalité d'uniformiser les couleurs des bâtiments municipaux;

*CONSIDÉRANT* Que ces travaux ont été prévus dans l'estimation de l'aménagement, la rénovation et la mise aux normes du bâtiment;

*EN CONSÉQUENCE* Il est proposé par Denise Grenier et résolu à l'unanimité des membres présents, d'octroyer le contrat pour le remplacement complet de la finition extérieure de la garderie et de la future bibliothèque à l'entreprise GCA Construction au montant approximatif de 40 520.00 \$ avant taxes selon les contraintes de la structure une fois l'ancien revêtement retiré.

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

**12.3 Résolution no : 13005-2025  
OCTROI CONTRAT – FOURNITURE D'UN PANNEAU AFFICHEUR FUTURE PATINOIRE**

*CONSIDÉRANT* Le projet de remplacement de la patinoire;

*CONSIDÉRANT* Que le projet comprend la fourniture d'un tableau afficheur de pointage;

*CONSIDÉRANT* Que cette acquisition a été prévue dans l'estimation pour l'aménagement d'une nouvelle patinoire;

*EN CONSÉQUENCE* Il est proposé par Danielle Ferland et résolu à l'unanimité des membres présents, d'octroyer le contrat de fourniture d'un tableau afficheur de pointage à l'entreprise Pointage Pro au montant de 8 000 \$ avant taxes.

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

### **13. AVIS DE MOTION**

\*\*\*\*\*

### **14. PROJET DE RÈGLEMENT**

\*\*\*\*\*

### **15. RÈGLEMENT**

\*\*\*\*\*

### **16. PÉRIODE DE QUESTIONS**

*Ouverture de la période de questions en salle, il est : 19 h 12*

*Personnes présentes : 11*

*Sujets abordés :*

- Airbnb
- Pollution
- Feux
- Encombrants
- Remerciements
- Coupe de bois
- Claim minier
- Barrage / digue
- Terrain pickleball

*Fermeture de la période de questions en salle, il est 20 h 18.*

\*\*\*\*\*

### **17. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

#### **17.1 Résolution no : 13006-2025** **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉSENTE SÉANCE RÉGULIÈRE**

*Il est proposé par Carolynne Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents, d'adopter le procès-verbal de la présente séance en date du 9 septembre 2025.*

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

### **18. LEVÉE DE LA SÉANCE**

#### **18.1 Résolution no : 13007-2025** **FERMETURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

*L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Bertrand Quesnel et résolu à l'unanimité, de clore la séance du 9 septembre 2025.*

**Adoptée**

*Il est 20 h 19.*

 *Je, Normand St-Amour, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

\_\_\_\_\_  
Normand St-Amour, maire

\_\_\_\_\_  
Éric Paiement, greffier-trésorier

 *Copie conforme au procès-verbal inscrit aux livres des délibérations de la Municipalité de Chute-Saint-Philippe, adopté à la réunion du 9 septembre 2025 par la résolution # 13006-2025.*